

Lieu et horaires des sessions d'inscription au Subaqua et à l'AVG sont prévues :

- A partir de 18h soit 1 heure avant l'Assemblée Générale du club le 14 septembre salle du tapis rouge
- Le samedi 16 septembre de 10h00 à 12h00, à la Maison des Associations.
- le samedi 23 septembre de 10h00 à 12h00 à la Maison des Associations.
- du lundi 18 au 22 septembre de 19h30 à 22h00 pour réaliser les inscriptions à la Maison des Associations
- Télécharger, renseigner et imprimer cette fiche d'inscription [fiche inscription scc 2023-2024](#)
- Télécharger, renseigner et imprimer cette [fiche d'inscription de l'AVG](#)
- Télécharger, renseigner et imprimer le [Questionnaire COVID 19 FFESSM](#)

- Fournir 1 photo d'identité

Dans tous les cas (Renouvellement d'inscription ou nouvel adhérent)

- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique ou apnée [Modèle officiel valable jusqu'au 1er juillet 2024](#)

- **Ce certificat doit être délivré par un médecin généraliste, un médecin du sport ou un médecin F.F.E.S.S.M.**
- Penser à amener **l'original et une copie de ce certificat.**

Informations complémentaires concernant le type de certificat médical nécessaire :

DISPOSITIF DU CERTIFICAT MÉDICAL APPLICABLE À LA NOUVELLE LICENCE 2022/2023

[J'ai un problème de santé et je veux pratiquer](#)

[Liste des médecins fédéraux](#)

Pour les habitants de Colombes :

- Présentation à l'inscription d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance éEDF...)